

PRIORITÉS QUI SERONT TRAITÉES DANS LE PLAN D'ACTION ANNUEL

À DÉPOSER DANS LE CADRE DU FOND DE LA FONDATION LUCIE ANDRÉ CHAGNON

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE, PAR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE,
LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE, DANS LA MRC DE D'AUTRAY

Départ:
PRIORITÉS
DÉPOSÉES DANS
LE CADRE DU
FONDS DE
L'ALLIANCE

La difficulté
d'accès à des
services en
santé mentale

Le manque de
motivation face à
l'école chez les
adolescents

Les difficultés
d'accès pour
combler les
besoins
alimentaires

La difficulté
d'accès et la
disponibilité à des
soins de proximité
en santé mentale
et physique

Le taux de
décrochage
élevé/ la réussite
éducative

La
méconnaissance
des services
existants

Les difficultés
d'accès à des soins
en santé mentale et
physique de
proximité

Les difficultés
rencontrées par les
parents dans leur rôle
de soutien auprès de
leurs enfants dans leur
parcours scolaire

Les difficultés d'accès,
en termes de coût et
de proximité, à des
aliments de qualité

**LAVALTRIE/
LANORAIE**

Consultation
le 11 février 2020

BERTHIERVILLE

Consultation
le 12 février 2020

BRANDON

Consultation
le 19 février 2020

AGIR
POUR
MIEUX VIVRE
DANS D'AUTRAY